



GAMME MULTI-INDEX

Vous souhaitez financer votre programme pluriannuel d'investissements tout en optimisant vos frais financiers.
 Vous cherchez donc à utiliser et à amortir les fonds au fur et à mesure de vos besoins réels et à diversifier votre dette.
 Le FLEXILIS répond à vos attentes.

PRINCIPE : SOUPLESSE DES CONSOLIDATIONS FONCTION DE VOS BESOINS REELS

1. Une phase de mobilisation reconstituable
2. Une enveloppe globale de financement à hauteur du besoin final réel, pouvant s'adapter à vos différents besoins.

CONDITIONS FINANCIERES

A LA CARTE

Emprunteur	EPCC DU PONT DU GARD
Objet	Investissements 2023/2024
Montant de l'autorisation	1 500 000 €
Durée totale	15 ans + phase de mobilisation
1ERE PHASE	PHASE DE MOBILISATION
DUREE MAXIMALE	24 mois
TAUX D'INTERET	EURIBOR 1 MOIS + 0,89 %- LES INDEX SONT FLOORES A ZERO PERIODICITE DE CALCUL DES INTERETS : MENSUELLE REGLEMENT DES INTERETS : TRIMESTRIELLEMENT AU FUR ET A MESURE DES BESOINS A JOUR J SELON LA PROCEDURE VGM POUR TOUTE DEMANDE NOTIFIEE AVANT 10H00
MISE A DISPOSITION DES FONDS	MONTANT MINIMAL DE CHAQUE TIRAGE : 100 000 €
BASE DE CALCUL DES INTERETS	EXACT / 360
REMBOURSEMENT	POSSIBLE A TOUT MOMENT, SANS INDEMNITE
CONSOLIDATION(S)	POSSIBLE(S) A TOUT MOMENT SELON LES CONDITIONS INDIQUEES CI-APRES POUR LA PHASE DE CONSOLIDATION
COMMISSION D'ENGAGEMENT	2 250 EUROS-PAIEMENT FLAT
COMMISSION DE NON UTILISATION	0,10 % DU MONTANT NON CONSOLIDE
2EME PHASE	PHASE DE CONSOLIDATION A LA CARTE
MONTANT MINIMUM	1 000 000 €
DUREE	10 ans ou 15 ans
	CONDITIONS FINANCIERES
▪ TAUX FIXE	COTATION TAUX DE SWAP TAUX FIXE CONTRE EURIBOR 6M + MARGE EURIBOR CONTRACTUELLE
▪ TAUX REVISABLE : INDEX	EURIBOR 3 MOIS (FLOORE A ZERO)
▪ MARGE SUR INDEX	CONSOLIDATION D'UNE DUREE DE 10 ANS : 1,42 % CONSOLIDATION D'UNE DUREE DE 15 ANS / 1,57 %
AMORTISSEMENT DU CAPITAL	CONSTANT OU PROGRESSIF
PERIODICITE DES ECHEANCES	TRIMESTRIELLE
BASE DE CALCUL DES INTERETS	TAUX FIXE : 30 / 360 AUTRES INDEX : EXACT / 360
REMBOURSEMENT ANTICIPE DU CAPITAL (TOTAL OU PARTIEL)	POSSIBLE A CHAQUE ECHEANCE MOYENNANT UN PREAVIS ET LE PAIEMENT D'UNE INDEMNITE ACTUARIELLE SUR TF ET INDEMNITES DE 3 % SUR INDEX REVISABLES